Envoyé en préfecture le 14/04/2023

Reçu en préfecture le 14/04/2023

Publié le



ID: 027-212701171-20230407-2023041413-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an Deux Mil Vingt Trois, le sept avril à vingt heures et zéro minute, le Conseil Municipal de BROGLIE, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur BONNEVILLE Roger, Maire.

Présents: Mme DUTOUR Martine, 1ère Adjointe - M. PAGNIE Patrice, 2ème Adjoint -

Mme DUBOC Dominique, 3ème Adjointe - M. GALLIER Thierry, 4ème Adjoint et M. LEROUGE Christian - M. DESCHAMPS Jean-Yves - M. LATHAM Amaury -M. SEHET David - Mme COUVREUR Laëtitia - Mme BRUMENT Magali -

Mme HARANG Vanessa, Conseillers Municipaux.

Excusés: Mme TESSIER Laurence qui donne pouvoir à M. BONNEVILLE Roger, Maire -

M. de BROGLIE Philippe-Maurice.

Absente: Mme DEROIN Jennifer

Secrétaire de séance: Mme DUBOC Dominique, 3ème Adjointe.

DATE DE CONVOCATION: 30/03/2023 NOMBRE DE MEMBRES EN EXERCICE: 15

Nombre de membres presents: 12

OBJET: Budget ANNEXE Lotissement ZA L'Arquerie - Vote du BP 2023.

Vu le budget proposé par Monsieur le Maire en accord avec la Commission Finances, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'arrêter le Budget Primitif 2023 du Budget ANNEXE Lotissement ZA L'Arquerie qui s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de:

- quatre-vingt-quinze euros et quarante-six centimes d'euros (95,46 €) en section d'investissement.
- vingt-quatre mille sept cent quatre-vingt-un euros et vingt-trois centimes d'euros (24 781,23 €) en section de fonctionnement.

Pour extrait certifié conforme, Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Le Maire, Roger BONNEVILLE.

Le secrétaire de séance, Dominique DUBOC.

> en Préfecture 1 4 AVR. 2023 et Publication ou Notification

le Maire

Rendu Exécutoire après Dépôt